Fiche signalétique

ESTESOL **SK-118**

Section 1 – Renseignements sur le produit et la société

Nom chimique : ESTESOL
Usage du produit : Nettoyant pour la peau
Information sur le fabricant

Stockhausen, Inc. Téléphone : (800) 334-0242
2401 Doyle Street
Greensboro, NC 27406 Numéro d'urgence : (800) 424-9300

Section 2 – Composition et ingrédients dangereux

Information sur les ingrédients et les composants non dangereux
Le fabricant n'a pas d'ingrédients dangereux à divulguer conformément à 29 CFR1910.1200.
Il s'agit d'un produit cosmétique conçu pour l'usage personnel dans le lieu de travail et donc réglementé par la FDA.
Voir l'étiquette du contenant qui indique les modalités correctes de manipulation et d'utilisation du produit.
Les ingrédients sont nommés en ordre décroissant de concentration sur l'étiquette du contenant.

Ne relève pas de la *Toxic Substances Control Act* (TSCA).
Exonéré de la règle de divulgation des dangers de la *Occupational Safety and Health Act* (OSHA).
Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT, Canada) : Exonéré – Nettoyant cosmétique pour les mains.

Section 3 – Identification des dangers

Aperçu des dangers
Aucun connu.
Effets éventuels sur la santé : Yeux
Le contact avec les yeux peut causer de la rougeur, des démangeaisons, des sensations de brûlure ou autres sensations inconfortables.
Effets éventuels sur la santé : Peau
Sans objet.
Effets éventuels sur la santé : Ingestion
Demander l'aide d'un médecin.
Effets éventuels sur la santé : Inhalation

Classification HMIS : Santé : 1 **Inflammabilité :** 0 **Réactivité :** 0 **Prot. pers. :** Aucune exigée.
Échelle des dangers : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Sévère * = Danger chronique

Section 4 – Mesures d'urgence et premiers soins

Premiers soins : Yeux
En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à la grande eau en continuant pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, chercher de l'aide médicale.
Premiers soins : Peau
Conçu pour servir de nettoyant cosmétique pour les mains. Non toxique.
Premiers soins : Ingestion
Non toxique.
Premiers soins : Inhalation
En cas de symptômes, retirer la source de contamination ou amener la victime à l'air frais.

Section 5 – Risques d'incendie et d'explosion

Point d'éclair : >200F **Méthode de détermination :** Appareil Pensky-Martens
Limite supérieure d'inflammabilité (LSI) : N/D **Limite inférieure d'inflammabilité (LII)** : N/D
Inflammation spontanée : N/D **Classification d'inflammabilité :**

Risques d'incendie en général
Sans objet.
Produits de combustion dangereux
N/D
Moyens d'extinction
Poudre extinctrice, mousse, dioxyde de carbone, eau pulvérisée.
Marche à suivre / Équipement pour combattre les incendies
Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à adduction d'air dans les espaces confinés ou en présence d'émanations ou de fumée intenses.
Classifications NFPA : Santé : 1 **Incendie :** 0 **Réactivité :** 0
Échelle des dangers : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Sévère

Section 6 – Mesures en cas de fuite

Mesures de confinement
Absorber le matériau déversé à l'aide d'un matériau inerte.
Mesures de nettoyage
Absorber le matériau déversé à l'aide d'un matériau inerte. Pelleter le matériau dans un contenant approprié en vue de l'évacuation. Évacuer les petits résidus vers le drain d'évacuation en vue du traitement biologique normal des eaux usées.
Mesures d'évacuation
N/D
Mesures spéciales
N/D

Section 7 – Manutention et stockage

Méthodes de manutention
Garder le contenant fermé. Lire le mode d'emploi sur l'étiquette.
Méthodes de stockage

Section 8 – Mesures de prévention

Directives d'exposition
A : Renseignements généraux
Exonéré OSHA : réglementé FDA.
B : Limite d'exposition des ingrédients
Aucune donnée.
Contrôles d'ingénierie
Sans objet.
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE
Équipement de protection individuelle : Yeux/Visage
Éviter le contact avec les yeux.
Équipement de protection individuelle : Peau
Sans objet.
Équipement de protection individuelle : Respiratoire
Sans objet.

Équipement de protection individuelle : Généralités
Se conformer aux mesures de sécurité raisonnables et aux bonnes pratiques d'entretien ménager.

Section 9 – Propriétés physiques et chimiques

Apparence : Liquide vert transparent
État physique :
Pression de vapeur : N/D
Point d'ébullition : >212F
Solubilité (H2O) : Miscible dans l'eau
Vitesse d'évaporation : <1
Odeur : Odeur parfumée
pH :
Densité de vapeur : <26 mm Hg
Point de fusion : 32 F
Gravité spécifique : 1,02

Section 10 – Stabilité et réactivité

Stabilité chimique
Stable en conditions d'application ordinaires.
Stabilité chimique : Conditions d'instabilité
Sans objet.
Incompatibilité
Sans objet.
Produits de décomposition dangereux
Sans objet.
Polymérisation dangereuse
N'aura pas lieu.

Section 11 – Données toxicologiques

Effets aigus et chroniques
Sans objet.
A : Renseignements généraux.
Sans objet.
B : Analyse des ingrédients – LD50/LC50
Aucun ingrédient indiqué.
Effets cancérogènes
A : Renseignements généraux
Non désigné par ACGIH, IARC, NIOSH, NTP, OSHA.
B : Effets cancérogènes des ingrédients
Aucune donnée.
Autres données toxicologiques
Aucune donnée.

Section 12 – Données écologiques

Écotoxicité
A : Renseignements généraux
Aucune donnée.
B : Analyse des composants - Écotoxicité – Toxicité aquatique
Aucune donnée.
Évolution dans l'environnement
Aucune donnée.

Section 13 – Données sur l'élimination du produit

Numéro de déchet dangereux de l'EPA des É.-U. et descriptions
A : Renseignements généraux
Évacuation contrôlée du produit dilué à une installation de traitement biologique des eaux usées.
B : Numéro de déchet relatif aux ingrédients
Aucun ingrédient désigné.
Instructions relatives à l'élimination
L'élimination des déchets doit être conforme aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Section 14 – Informations sur le transport

Information du Département des Transports (DOT) des É.-U.
Appellation réglementaire :
Autres informations :

Règlements sur le transport international
N'est pas réglementé comme matière dangereuse par les organismes réglementaires des États-Unis (DOT) ou du Canada (TMD).

Section 15 – Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux américains
A : Renseignements généraux
N'est pas visé par les règlements de TSCA. Considéré comme un produit cosmétique à usage personnel par la FDA.
B : Analyse des ingrédients
Aucune donnée
Règlements locaux
A : Renseignements généraux
Sans objet.
B : Analyse des ingrédients - État
Aucun ingrédient désigné.
Analyse des ingrédients – LDI SIMDUT
Aucun ingrédient désigné
Autres informations relatives à la réglementation

Section 16 - Autres informations

Autres information
Cette information a été compilée de façon aussi minutieuse que raisonnablement possible, mais le fabricant d'émet à son égard aucune garantie, explicite ou non, de valeur marchande ou autre. Le fabricant ne prend aucun engagement et n'accepte aucune responsabilité quant aux dommages directs, indirects ou consécutifs éventuellement causés par l'utilisation de cette information.

Clé / Légende
N/D = Non déterminé
Personne ressource : Agent de conformité, Sécurité des produits
Téléphone : (336) 242-2271

Fin de la fiche SK-118